

République FrançaiseDépartement de la Charente

Séance du Jeudi 24 Septembre 2020

Délibération n°20200924_12

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : 70

Présents : 51

Pouvoirs : 12

Suppléants : 5

= **VOTANTS : 68**

- dont « pour » : 68

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : Jeunesse : contrat départemental d'animation 2020 : signature et demande de financement auprès du Département

Le jeudi 24 septembre 2020, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 18/09/2020, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle polyvalente d'Aigre.

Présents : COMBAUD Renaud - FOURÉ Brigitte - CAILLAUD Nadia - GIRAUD-BERNARD Eric - CHAMPALOUX Didier - LIOT Gérard - BOIZUMAULT Sylvie - PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert - BORNE Bernard MAINGUET Martine - BLANCHON Alain - GUYON Jean-Guy - BOIREAUD Philippe - COYAUD Pierrick - KAUD Pascal - TEXIER Didier - CRINE Jean-Jacques - GAGNAIRE Marie-Claire - CHAUSSEPIED Pierre - DUGOIS Dominique - PAPILLAUD Sonia - CROIZARD Christian - THURU Marie-Danièle - LEMAIRE Marie-Claude ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine - BEAU Jean-Yves - MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier BERTRAND Didier - JEUNE Karine - GIROUX-MALLOT Françoise - VIGNET Aurélie - TEILLET Anne - BONNET Franck - FAURE Sigrid - DANEDE Laurent - BOUCHET Eric - LACROIX Aurélie - BOURABIER Jacques - ETIENNE Murielle - SOURY Christine - LASBUGUES Elisabeth - CAMY Bruno - ROUMAGNE Magalie - BRAUNBARTH Jean-Philippe - CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella - MAGNANT Jocelyne - MAGNANT Jacques - JÉROME Géraldine.

Absents excusés :

COMBAUD Alain représenté par son suppléant SOURISSEAU Damien

LIZOT Jackie représenté par sa suppléante GAUTHIER Yolande

CECCHIN Catherine représentée par son suppléant REMAUD Richard

DURAND Jean-Louis représenté par son suppléant BOULNOIS Patrick

GOYAUD Philippe représenté par sa suppléante DUPUY Marie-Christine

FLAUD Yves pouvoir à COMBAUD Renaud

LAMAZIERE Véronique pouvoir à DUGOIS Dominique

HENRY Jimmy pouvoir à CROIZARD Christian

CHABAUTY James pouvoir à ROULAUD Jean-Jacques

BORDES Jean-Jacques pouvoir à GIROUX-MALLOT Françoise

CLAVAUD Gérard pouvoir à VIGNET Aurélie

CHARRIAUD Sébastien pouvoir à BRAUNBARTH Jean-Philippe

VERGNAUD David pouvoir à DANEDE Laurent

POTEL Maryse pouvoir à LASBUGUES Elisabeth

DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à CAMY Bruno

MAHÉ Jacques pouvoir à ROUMAGNE Magalie

SEVRIT Raymond pouvoir à LIOT Gérard

PERRON Michelle

Absents non excusés : GEOFFRION Olivier.Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : Jeunesse : contrat départemental d'animation 2020 : signature et demande de financement auprès du Département

Madame la Vice-Présidente en charge de l'Enfance-Jeunesse rappelle que dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse, la Communauté de Communes participe à des actions de développement en faveur des pratiques culturelles, artistiques et sportives.

A ce titre, certaines actions peuvent être financées en partie par le Conseil départemental de la Charente dans le cadre du Contrat Départemental d'Animation (CDA).

Au regard des critères de ce dispositif, il est proposé que la Communauté de Communes sollicite un financement pour les animations suivantes auprès du Département de la Charente, pour 2020 :

- Eté actif et solidaire ;
- Programme annuel d'activités culturelles, artistiques et sportives pour les « 6-17 ans »;
- Ecole multisports (secteur d'Aigre).

Le montant de l'aide départementale sollicitée s'élève au maximum à 15 613 €.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière à l'unanimité décide :

- **DE SOLLICITER le financement précité auprès du Département de la Charente ;**
- **D'AUTORISER le Président à signer tous les documents relatifs à ces financements.**
- **D'AUTORISER le Président à signer tous les documents relatifs à l'animation « été actif et solidaire », notamment la demande de labellisation de celle-ci auprès du Département, ainsi que la convention avec le Centre social et culturel du Pays Manslois pour la gestion.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

**Le Président,
Christian CROIZARD**

